

ÉDITO | REBELOTE À LA CAQ

Souvenons-nous de la ronde de négociation 2020, alors que la profession enseignante avait été attaquée par le PL40 devenu la réforme Roberge imposée sous bâillon. Deux négos avec le même gouvernement, même combat. En effet, le 4 mai dernier, le dépôt du projet de loi n° 23 (PL23) qui consacre le statut du ministre de l'Éducation donne certainement envie au frère Untel de sortir de sa tombe pour écrire la 3^e partie de ses *Insolences*.

«Aucune solution concrète aux maux qui affligent l'école publique ne se trouve dans cette pièce législative. Cette attaque contre les personnes qui œuvrent quotidiennement à la réalisation de la mission de l'école publique est faite en pleine période de négociation des conventions collectives, ce qui équivaut, pour certains éléments de ce projet de loi, à une loi spéciale menaçant de dicter les conditions de travail. La partie patronale entend imposer par la voie législative ce qu'elle ne peut convenir équitablement avec la FAE lors de la négociation du contrat de travail».¹

Ce projet de loi méprisant constitue une menace directe envers le personnel enseignant. Par l'article 34, le ministre Drainville se dote d'un pouvoir réglementaire de supervision et de contrôle sur les besoins en formation des enseignantes et enseignants. Cette supervision pédagogique pourrait d'ailleurs être confiée aux centres de services scolaires ou aux directions d'établissements. Il s'agit d'une modification importante de la *Loi de l'instruction publique* (LIP) qui protégeait notre autonomie professionnelle en matière de formation continue.

Qui plus est, le spectre de l'Institut national d'excellence en éducation, qui rôde depuis 2017, se matérialise dans le PL23 sous la forme d'un organisme dont la mission est de maintenir à jour une synthèse des données probantes et des bonnes pratiques en éducation. Nous n'avons pas fini d'entendre parler d'Égide Royer...



Des enseignantes et des enseignants du SEPI se sont présentés à la séance ordinaire du conseil d'administration du 20 juin 2023 pour dénoncer le projet de loi n° 23.

Dans son projet de loi, il est proposé de réglementer la prestation de services éducatifs à distance pour la formation générale des jeunes, et ce, malgré le rapport du Vérificateur général du Québec de décembre 2022 qui soulève des enjeux éthiques importants face à l'enseignement de type comodal. La littérature scientifique semble pourtant faire consensus sur le fait que l'apprentissage à distance doit être une solution de dernier recours. T'entends ça Égide?

C'est sans compter les pouvoirs que s'attribue le ministre. L'article 18 du projet de loi lui confie le pouvoir de nommer et de démettre les directions générales des centres de services scolaires. Fort à parier qu'au royaume du sinistre Drainville des têtes rouleront à défaut de se courber.

André Laurendeau disait, à propos des *Insolences* du frère Untel, que ce livre dénonçait les failles du système d'éducation et l'incompétence des décideurs. La publication date de septembre 1960 et pourtant les thèmes abordés ne sauraient être plus actuels. Je vous le dis, frère Untel se retourne dans sa tombe!

Chèr(e)s collègues, reposez-vous cet été. Prenez le temps qui passe afin de ne penser qu'à vous et vos proches. L'automne s'annonce chaud!

Bonnes vacances à toutes et à tous!

¹ Mémoire de la FAE sur le projet de loi n° 23 - Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, p. 3.

INFO | QUESTIONNAIRE DU MEQ SUR LA RÉVISION DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS

Le 5 juin dernier, le ministre Drainville a annoncé en grande trombe la volonté du ministère de l'Éducation (MEQ) de valoriser l'enseignement du français à l'école. Parmi les pistes de solutions avancées par le ministre, il a été annoncé qu'un chantier serait lancé afin de réviser les programmes de français au primaire et au secondaire.

Dans le cadre de l'analyse des besoins lancée, faut-il le souligner, en pleine fin d'année scolaire, le MEQ a amorcé **la diffusion d'un court sondage s'adressant aux enseignantes et enseignants qui enseignent le français au primaire et au secondaire**. Après avoir brièvement pris connaissance des questions qui constituent ledit sondage, on se rend rapidement compte que le programme n'est pas le point de mire exclusif de cette consultation. En effet, les pratiques pédagogiques sont de toute évidence également dans le viseur du MEQ.

Partant de là, on peut se douter que les résultats de ce sondage seront instrumentalisés afin de venir fouler au pied l'autonomie professionnelle des personnes enseignantes à grands coups de pratiques probantes.

Cela étant, **la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) vous invite vivement à ne prendre part d'aucune façon à cet exercice**. En contrepartie, la FAE produira dès l'automne, une consultation visant à connaître réellement l'opinion des enseignantes et des enseignants sur les enjeux actuels liés aux connaissances à enseigner et aux compétences à développer pour améliorer la réussite des élèves en français.

Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Catherine Alary (catherinealary@sepi.qc.ca) ou Olivier Blanchard (olivierblanchard@sepi.qc.ca).

■ Catherine Alary | catherinealary@sepi.qc.ca
■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca

INFO | ASSURANCE VOYAGE

N'oubliez pas de vérifier votre assurance voyage si vous prévoyez voyager à l'étranger!

Pour éviter tout désagrément malheureux, nous désirons vous rappeler qu'il est important de bien vous renseigner sur la couverture offerte par votre assurance voyage avant votre départ pour un voyage à l'étranger.



Ainsi, vous pouvez communiquer directement avec l'assureur Beneva, avant d'effectuer votre voyage, afin de valider votre couverture d'assurance.

Également, vous pouvez consulter la section assurance voyage, sur le site Web de l'assureur Beneva : www.beneva.ca/fr/aide/COVID#23911 ainsi que le site Web du gouvernement canadien sur les conseils aux voyageurs : <https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca

FERMETURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés du **lundi 10 juillet au vendredi 11 août 2023** inclusivement.

Bon été à toutes et à tous!



La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) lance les inscriptions pour son camp d'éducation syndicale, qui se tiendra les 12, 13 et 14 octobre 2023 à L'Estérel, situé dans la belle région des Laurentides. Pour son édition 2023, le thème du camp sera «Enseigner. S'engager. Représenter.». **Le camp s'adresse aux personnes qui souhaitent en apprendre davantage sur la FAE et le syndicalisme enseignant, qui misent sur moins de cinq années d'expérience en implication syndicale et qui en seront à leur première expérience au camp d'éducation syndicale.**

Les personnes participantes pourront prendre part à de nombreux ateliers leur permettant de se familiariser avec leur fédération syndicale. Un spectacle d'improvisation et une panoplie d'autres activités leur offriront également la possibilité de tisser des liens avec les personnes membres de la délégation du SEPÎ et de celles des autres syndicats affiliés à la FAE.

Au cours des ateliers, les discussions s'axeront autour de divers sujets, notamment la mobilisation dans les milieux, le féminisme, les médias sociaux, les négociations nationales, l'histoire de la FAE ainsi que l'école à trois vitesses. Le tout se conclura par un panel d'invités qui abordera la question des défis démocratiques face aux crises.

Le nombre de places étant grandement limité, les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à l'adresse courrier@sepi.qc.ca le plus rapidement possible. Le SEPÎ contactera les personnes dont la candidature sera retenue au début du mois de septembre.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : dominiquehervieux@sepi.qc.ca.

■ Dominique Hervieux | dominiquehervieux@sepi.qc.ca



ÉCHO DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2023

ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

Pierre-Luc Gagnon et Aline Désormeaux présentent les états financiers pour l'année de travail 2021-2022. L'assemblée générale reçoit le bilan de l'année financière.

RÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022-2023

Pierre-Luc Gagnon présente et explique les ajustements budgétaires réalisés au cours de l'année de travail 2022-2023. L'assemblée générale adopte les révisions budgétaires 2022-2023.

NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR 2022-2023

Pierre-Luc Gagnon indique que le SEPÎ a lancé un appel de soumissions afin de déterminer la firme qui réalisera la vérification comptable pour l'année de travail 2022-2023. Il poursuit en indiquant les motifs qui expliquent la recommandation de recourir aux services de la firme *Désormeaux Patenaude inc.* L'assemblée générale ratifie la nomination de la firme *Désormeaux Patenaude inc.*

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca



Changement d'adresse

Vous pouvez effectuer votre changement d'adresse, au moment de votre choix, à partir d'un formulaire sur notre site Web. De la page d'accueil du SEPÎ, cliquez sur l'icône *Changement d'adresse* ou cliquez sur le lien suivant : www.sepi.qc.ca/changement-adresse.

Veuillez prendre note que vous pouvez toujours communiquer vos changements d'adresse par téléphone (514 645-4536) ou par courriel (courrier@sepi.qc.ca).



RÉTROSPECTIVE MOBILISATION

La mobilisation en lien avec la négociation nationale est en cours et le SEPÎ tient à remercier du fond du cœur les enseignantes et enseignants qui ont joint leur voix à la nôtre pour dire haut et fort qu'il est grand temps de valoriser la profession enseignante.

Merci de votre implication et de votre détermination !

RAPPEL | APRFAE



Séminaires de planification de la retraite pour 2023-2024

L'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) organise des séminaires de planification de la retraite pour l'année 2023-2024. Ces séminaires seront présentés en mode virtuel du 18 novembre 2023 au 21 février 2024. Les personnes admissibles sont celles qui prendront leur retraite d'ici le 30 juin 2023 ou qui sont inscrites dans un programme de retraite progressive.

Les inscriptions en ligne débuteront à partir du lundi 26 juin 2023 et doivent être complétées avant le 3 octobre 2023.

Pour des informations plus détaillées ou procéder à votre inscription, il faut consulter [le site Web de l'APRFAE](#).

Faites vite! Les places sont limitées!

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

SPEP | CONCOURS: SIMON DANS MA CLASSE!

Pour sa 14^e édition, la *Semaine pour l'école publique* (SPEP) fait peau neuve: un slogan remanié, une programmation bonifiée et un tout nouveau porte-parole! En effet, le dynamique et volubile artiste multidisciplinaire Simon Boulerice est devenu en 2023 le nouveau visage de la SPEP pour défendre une institution (dont il est lui-même le fruit) qu'il aime profondément: l'école publique.

L'édition 2023 de la SPEP aura pour thème «À livres ouverts». En mettant de l'avant la lecture, la thématique devrait permettre de rejoindre l'ensemble des personnes qui s'intéressent à l'école publique... en plus de faire comme un gant au nouveau porte-parole.

Du 2 au 8 octobre 2023, une foule d'activités collées à la réalité de chacun des secteurs vous seront proposées. Parmi celles-ci, le concours «Simon dans ma classe!» permettra à quatre établissements scolaires de remporter la chance de recevoir une visite de Simon Boulerice.

Vous aimeriez recevoir la visite du porte-parole de la SPEP dans votre classe? Vous avez jusqu'au 2 septembre 2023 pour vous inscrire au concours en remplissant [le formulaire](#) prévu à cet effet.

Pour le dévoilement de la programmation de la SPEP 2023, surveillez les plateformes sociales de la FAE ou encore [la page de la SPEP sur le site Internet de la FAE](#).

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca



© FAE



1-800-363-9010

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 HEURES / 7 JOURS

Besoin d'aide
confidentielle?

PROGRAMME D'AIDE
AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tél. : 1-866-398-9505
Appel à frais virés : 514-875-0720

TOPO - Vol. 23 | N° 20 | Le 21 juin 2023

5



RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS SOCIALES

Le SEPÎ tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part aux événements sociaux organisés cette année. Grâce à vous, la vie syndicale est dynamique et animée.

Merci de faire de ces événements des succès renouvelés!

Au plaisir de vous compter parmi nous l'an prochain!



■ Dominique Hervieux | dominiquehervieux@sepi.qc.ca



RAPPEL : LES MOYENS DE PRESSION

Phase de persuasion

La mobilisation va bon train! Comme le gouvernement fait toujours la sourde oreille à nos demandes syndicales, nous devons mettre des moyens d'action plus convaincants de l'avant. Dans une logique de gradation des moyens d'action, de nouveaux moyens de pression sont mis en œuvre par les enseignantes et enseignants du SEPÎ depuis le 1^{er} mai dernier. Les moyens de la phase de persuasion permettent aux enseignantes et enseignants de se réapproprier leur tâche et d'adopter une posture professionnelle.

Voici les moyens de pression à déployer dans votre milieu tout au long des mois de mai et juin 2023:

- Port des nouveaux outils de visibilité lors des rencontres avec la partie patronale;
- Perturbation (passive ou active) OU boycottage des rencontres collectives et des activités de formation imposées par la direction ou le CSSPI¹;
- Travail personnel (TP) effectué au lieu déterminé par chaque enseignante ou enseignant;
- Refuser de participer à toutes les activités mises sur pied par la direction ou le CSSPI dans le cadre des journées pédagogiques;
- Mise en place d'une **NOUVELLE** réponse automatique aux courriels.

Les moyens de pression de la phase de persuasion s'ajouteront aux moyens déjà mis en place lors de la phase d'affirmation :

- Opération d'affichage dans les établissements;
- Distribution de rubans à épingler et de tracts;
- Port de la lanière et du carton laminé;
- Utilisation de la signature électronique et du fond d'écran aux couleurs de la négociation nationale 2023;
- Prise de photos de groupe des enseignantes et enseignants de votre milieu portant le matériel de visibilité.

Pour voir l'action-mobilisation en marche et avoir l'information la plus récente, nous vous invitons à suivre le SEPÎ sur nos plateformes de réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et à réagir aux publications.

TENONS-NOUS COUDE À COUDE ET VISONS TOUJOURS PLUS HAUT POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE!

■ Dominique Hervieux | dominiquehervieux@sepi.qc.ca

¹ Nous vous conseillons fortement de tenir une rencontre syndicale avec les enseignantes et les enseignants de votre établissement dans le but de convenir de modalités de déploiement uniformes et solidaires de ce moyen de pression.

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ) est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9
Tél.: 514 645-4536 | Téléc.: 514 645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca